



GMHL

GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN

Protocole de prospection des reptiles

Atlas 2015-2020

Les prospections auront pour but de couvrir les mailles 10x10km L93 qui ne comportent pas ou peu de données (cf cartes). **Un inventaire à vue** est à prévoir pour chaque maille.

Définition des mailles à prospecter

Quatre espèces de reptiles communes ont été choisies pour réaliser les cartes. Il est établi que la présence de trois espèces communes au minimum est nécessaire pour faire un premier état des lieux des zones nécessitant des prospections. Ces espèces sont :

- *Le Lézard des murailles, Podarcis muralis*
- *Le Lézard vert occidental, Lacerta bilineata*
- *La Couleuvre à collier, Natrix natrix*
- *L'Orvet fragile, Anguis fragilis*

Une espèce supplémentaire peut venir compléter cette liste pour les zones de basse altitude :

- *La Couleuvre verte et jaune, Hierophis viridiflavus*

Les cartes seront mises à jour en début de chaque année afin de fournir des informations précises aux prospecteurs.

Formation des observateurs

Les observateurs novices pourront accompagner les chargés d'études ou les bénévoles qui le souhaitent lors de leurs soirées de terrain afin de se former. Pour ce faire, il suffira de communiquer vos coordonnées (adresse mail et téléphone) à la coordinatrice herpéto afin qu'elle l'intègre à la mailliste.

Déroulement des prospections à vue

Choix des sites

Dans chaque carré 10x10km L93, il conviendra de choisir :

- 600 m de linéaires de haies ou de lisières convenablement orientées (sud ou sud-ouest) obligatoirement discontinus (trois secteurs distincts) ;
- 1h30 de prospection en zone de landes, en carrière non en activité ou de pierriers... (sans passer deux fois au même endroit) ;
- 5 sites aquatiques : transects de 100m en bord de cours d'eau et points d'eau.

Attention : la plupart des sites se localiseront sur des terrains privés. Autant que possible, il faut tenter de positionner ses sites à prospecter dans des secteurs où le coordinateur a pris contact avec les propriétaires (*contacter le coordinateur pour avoir une liste des sites où les propriétaires sont informés*).

Attention : Une fois le carré choisi, il est **nécessaire de mentionner son choix** au coordinateur afin que plusieurs personnes ne prospectent pas le même site, dans un but d'optimisation de l'effort de prospection. Cela se fait très simplement en ligne via le google spreadsheet dont le lien est disponible sur le site internet (atlas > participer aux suivis et inventaire > inventaire des reptiles)

Moment et durée d'inventaire

Les prospections seront réalisées préférentiellement **au début de la période d'activité annuelle** des reptiles – soit d'avril à juin – afin d'augmenter les chances de les inventorier. La période estivale peut également convenir mais les fortes chaleurs ne facilitent pas les recherches et il faudra être particulièrement vigilant à la météo (préférer les journées orageuses ou chaudes et couvertes, par exemple, ou sortir en matinée ou en soirée)

La période de prospection sera définie par le coordinateur sur la base des observations faites par les observateurs locaux, relayées par l'outil de saisie en ligne, par exemple. Le coordinateur donnera le coup d'envoi des prospections pour le début de la saison. Les sessions pour les zones de basse et de haute altitude seront décalées.



GMHL

GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN

Données à collecter et restitution

Les saisies se font de préférence directement sous Faune Limousin pour plus de facilité (www.faune-limousin.eu) ou sur le masque de saisie du GMHL (à charger sur notre site). En plus de votre nom et de la date, veuillez indiquer :

- La localisation exacte des points d'eau prospectés (prise au GPS sur site ou pointée précisément sur Faune Limousin ou géoportail) en X et Y (coordonnées au choix mais veiller à bien mentionner le référentiel) ;
- La météo, le temps de prospection/nombre de mètres linéaires effectués et le type de milieu : lande, lisière, carrière, etc. (dans les commentaires) ;
- Les espèces observées avec pour chacune : le stade (adulte/larve/ponte), le nombre (approximatif ou exact), l'état dans le cas de mortalité, le sexe (mâle/femelle/indéterminé) ;

Attention ! L'observateur devra obligatoirement renseigner les points d'inventaires même si aucune espèce n'y a été vue lors de la session. Il suffit de rentrer la mention « reptile indéterminé » et le nombre 0 (obligatoire !) pour que l'information soit intégrée.